Assurance vie oubliée : check-list des pièces (Ciclade et Agira)

1. Informations sur le défunt à noter avant la recherche

- ☐ Nom de naissance et nom d'usage
- ☐ Tous les prénoms
- ☐ Date et lieu de naissance
- ☐ Dernière adresse connue (et adresses précédentes)
- ☐ Date et lieu de décès
- ☐ Nom de l'assureur ou référence du contrat, si connus

2. Ciclade — pièces à déposer dans l'espace personnel

Formats pdf, jpeg, png ou tif, 4 Mo maximum par fichier.

- ☐ Pièce d'identité en cours de validité du demandeur
- ☐ Acte de décès du titulaire (mairie du lieu de décès, gratuit)
- ☐ Justificatif de qualité : livret de famille, acte de notoriété du notaire si la clause désigne « mes héritiers », copie de la clause bénéficiaire ou relevé du contrat
- ☐ RIB d'un compte à votre nom, ouvert et actif
- ☐ Tout document reliant le contrat au défunt (relevé annuel, courrier de l'assureur, avenant)

Rappels : 15 minutes pour créer l'espace après la correspondance ; espace bloqué après 6 mois sans connexion ; délai moyen de paiement 90 jours. Contact : 0 809 40 40 41 (lun-ven 9 h-12 h / 13 h-17 h) ; notaires : 0 809 40 40 46.

3. Agira — demande d'information (décès de moins de 10 ans ou date de connaissance inconnue)

- ☐ Formulaire en ligne sur agira.asso.fr, ou courrier à Agira, Recherche des bénéficiaires en cas de décès, 1 rue Jules Lefebvre, 75431 Paris Cedex 09
- ☐ Acte de décès
- ☐ Pièce d'identité du demandeur
- ☐ Nom, prénom et adresse de chaque bénéficiaire possible

Délais : transmission aux assureurs sous 15 jours, réponse de l'assureur sous 1 mois s'il existe un contrat à votre profit.

4. Ne jamais

- ○ Payer des frais pour Ciclade ou l'Agira (tout est gratuit)
- ○ Envoyer ses pièces par courriel à un « conseiller »
- ○ Cliquer sur un lien reçu par SMS